AU TRAVAIL, ON CONTINUE DE SE PROTÉGER.



Port du masque recommandé, en particulier :

- **lors d'interactions avec des personnes vulnérables**
- **lors d'un rassemblement dans un espace restreint**



Distanciation physique recommandée



Lavez ou désinfectez vos mains



Restez à la maison si vous avez des symptômes

Votre gouvernement

Québec